

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de Provence - Aix-Marseille 1

Demande n° S3LP120002604

Dénomination nationale : Aménagement du territoire et urbanisme

Spécialité : Géomatique et développement des territoires ruraux

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2002, cette licence est portée par l'IUT de Provence sur son site de Digne-les-Bains. Elle vise à former des professionnels initiés à deux domaines : celui de l'aménagement des territoires et particulièrement des territoires ruraux dans une perspective de développement durable et de géomatique. Cette double approche est d'ailleurs la spécificité de cette formation. Ainsi, les diplômés peuvent d'une part évaluer la durabilité de projets de développement territorial, identifier les forces et faiblesses des territoires, les dynamiques spatiales qui les structurent et d'autre part déterminer les enjeux territoriaux afin d'optimiser la valorisation des ressources territoriales. Par ailleurs, ils créent et administrent des systèmes d'information géographique, produisent des documents statistiques, des cartes et des plans pour des projets d'aménagement et de développement ou encore des documents d'urbanisme (Plan local urbanisme, Schéma de cohérence territoriale, carte communale). La formation est remarquablement attractive (plus de quatre candidats pour une place) et son recrutement est diversifié et équilibré. Bien que non ouverte en alternance, elle accueille de nombreux stagiaires de la formation continue pour lesquels des adaptations sont réalisées en fonction des besoins.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	22
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	25 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	75 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	43 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	66 % - 75 %

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

Si le bilan de la formation est très satisfaisant, il soulève néanmoins une question de fond qui est celle de la différence entre la réalité de la formation et son intitulé (et donc une partie de ses objectifs). Cette distorsion se retrouve d'ailleurs dans le profil des emplois occupés par les diplômés. D'après le dossier, cette licence vise clairement à former des professionnels de l'aménagement rural, avec de plus une coloration durable (qui ne figure pas d'ailleurs dans le libellé déposé mais seulement dans le texte), ces professionnels étant par ailleurs compétents en géomatique. Or, la formation apparaît très déséquilibrée en faveur de la géomatique, la composante « aménagement du territoire » étant trop faible (120 h, en comptant les heures liées à la découverte de nouveaux outils). Ainsi, la compétence juridique semble insuffisante : focalisée sur le droit urbain, il faudrait lui adjoindre celles concernant les droits connexes à l'aménagement (loi Montagne, risques, déchets...) ; ce qui permettrait d'ajouter l'adjectif « durable » dans l'intitulé de la spécialité.

De la même façon, il manque des intervenants professionnels sur l'aménagement des territoires (un seul bureau d'études intervient sur un sujet touchant à la géomatique). Un recentrage sur deux outils (ArcGIS/Illustrator, par exemple) garantirait déjà une bonne capacité d'adaptation. Il serait probablement opportun de réduire la part réservée à la télédétection/traitement d'image (70h), qui représente un marché de l'emploi parfaitement marginal à Bac+3. Ce temps libéré pourrait être utilisé pour la formation en administration de données dont l'absence est problématique : métadonnées, catalogage, qualité des données, droit de la donnée, partage/diffusion. Cette compétence devient en effet essentielle dans les thématiques environnementales et pour toutes les données publiques, y compris pour les sociétés privées qui en sont de plus en plus friandes.

Par ailleurs, les rencontres annoncées et le partenariat avec la LP « Tourisme durable » tirent la formation vers une composante particulière du développement rural, le tourisme qui cependant n'apparaît pas dans les objectifs de la LP. Sans tomber dans une simplification abusive, la formation répond parfaitement à ses objectifs pour deux-tiers de son périmètre. Cette remarque de fond n'enlève rien à la pertinence du projet et n'altère pas le bon bilan fourni mais vise à ce que les acteurs poussent un peu plus loin leur réflexion sur le devenir de cette utile et efficace licence. La note proposée est aussi destinée à susciter ces échanges.

Comme indiqué plus haut, le bilan présente de très nombreux points positifs. Le recrutement montre une remarquable diversité d'origine des étudiants. On soulignera les efforts –couronnés de succès– de l'équipe pédagogique pour accueillir et accompagner un important et régulier public de formation continue.

Sans revenir sur le déséquilibre qui marque la formation et aussi la répartition thématique des intervenants professionnels, il convient de souligner leur qualité et l'importance de leur contribution. L'effort de professionnalisation est patent et on peut estimer que le niveau de compétences visé est parfois supérieur aux besoins (surtout dans l'optique d'une bi-compétence).

L'insertion professionnelle semble très satisfaisante (nonobstant quelques imprécisions dans les données et parfois leur degré faible de fiabilité). On constate que la plupart des diplômés insérés le sont à travers la dimension géomatique ; ce qui ne saurait surprendre car les besoins sont nationalement importants. Pour conclure, il est bon d'insister sur la qualité formelle du dossier fourni. Il est regretté que l'autoévaluation ait trop peu apporté à la réflexion des porteurs de la licence.

- Points forts :

- Un bon réseau de professionnel et la bonne utilisation de leurs compétences.
- Une bonne attractivité, la bonne prise en compte de la formation continue (dont VAE).
- Une insertion professionnelle satisfaisante.

- Points faibles :

- Le très fort déséquilibre entre les deux axes de la formation (géomatique et aménagement du territoire).
- La participation des professionnels au fonctionnement de la formation n'est pas correctement renseignée.
- Le manque de formalisation des partenariats.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait que soit abordée rapidement la question du déséquilibre affectant l'organisation pédagogique de cette licence. Plusieurs pistes sont envisageables. Soit on la réduit aux compétences géomatiques qui sont parfaitement couvertes et qui assurent une bonne insertion des diplômés, tant les besoins sont importants régionalement et nationalement, soit elle est centrée sur l'aménagement durable des territoires ruraux et il faut alors faire des choix tranchés sur les compétences géomatiques proposées afin de permettre ce rééquilibrage. Ce second choix, judicieux sur le plan de l'environnement socio-économique, imposerait un sérieux renforcement de l'équipe pédagogique (professionnels inclus) et la question des débouchés devrait être alors sérieusement abordée.